Bohnenkamp
Moving Professionals

12.05.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	12500491
Taille de pneu valide	215 / 60 - 12
LI / SI / PR	93 A4, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Carlisle
Profil	Multi Trac C/S

CARLISLE

Indications et caractéristiques

- Pneu pour un usage professionnel destiné aux pelouses, jardins et terrains de golf
- Composé de caoutchouc durable associé à de profonds blocs de profil
- Profil optimisant la stabilité et la traction

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

12.05.2025

Informations techniques

Numéro d'article	12500491
EAN	5999110828084
Taille de pneu valide	215 / 60 - 12
Taille alternative 1	23x8.50-12
LI / SI / PR	93 A4, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Carlisle
Profil	Multi Trac C/S
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 106
Nettogewicht [kg] (gültig)	8,30
Taille de jante recommandée	7.00
Taille de jante autorisée	6.0, 6.5
Pression maximale de l'air [bar]	2,40
Largeur du pneu [mm]	211
Diamètre extérieur du pneu [mm]	556
Stat. Rayon (SLR) [mm]	250
Circonférence de roulement [mm]	1664
Profondeur du profil [mm]	9,5
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
93 A4	650	20		2,40	
	580	30		2,40	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.